

Étapes préalables et conditions de labellisation

TROIS ETAPES PREALABLES
<p>Phase 1 : préciser la situation et le positionnement de l'école ou de l'établissement au regard de l'environnement naturel et social dans lequel il se situe.</p>
<p>Phase 2 : établir une hiérarchisation des principes et des enjeux du développement durable concernant obligatoirement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les enseignements ; • La vie scolaire ; • Les priorités de gestion et de maintenance de l'établissement ; • Les caractéristiques du territoire et les modalités de l'ouverture sur l'extérieur par le partenariat.
<p>Phase 3 : concrétiser des actions éducatives au développement durable ou renforcer les articulations et les complémentarités des actions déjà engagées en sollicitant l'initiative des personnels et des élèves ; partager un esprit de responsabilité et s'efforcer d'offrir des conditions de travail favorables au bien-être et à la réussite de tous sur le territoire spécifique de l'école ou de l'établissement.</p>

SIX CONDITIONS
<p>L'adaptation aux programmes : la démarche E3D prend en compte les spécificités du premier et du second degrés, en s'appuyant en particulier sur les programmes scolaires. Les enseignements disciplinaires doivent être impérativement mobilisés.</p> <p>La démarche peut s'articuler avec d'autres éducations transversales, en lien avec les ODD, notamment l'éducation à la santé, à la responsabilité, à la sexualité, aux risques, au développement et à la solidarité internationale, à l'égalité filles-garçons, aux médias ou encore l'éducation artistique et culturelle.</p>
<p>La formation de tous les usagers, enseignants, élèves et éco-délégués, personnels d'éducation, de direction, d'encadrement, administratifs, de santé, sociaux et techniques, parents, associations partenaires : l'élaboration de la démarche fait émerger des besoins spécifiques. L'école ou l'établissement peut se rapprocher des services académiques de formation et du chef de la mission académique pour l'éducation au développement durable, pour connaître les formations proposées et exprimer ses besoins, notamment dans le cadre de stage d'équipe et de formation d'initiative locale.</p>
<p>La mobilisation des élèves : chacune des phases d'élaboration de la démarche intègre progressivement et dans la mesure du possible les élèves et d'abord les éco-délégués, en leur fournissant les informations et les aides méthodologiques utiles à l'exercice de leur rôle de relai et de porteurs de projets auprès de leurs camarades. Le projet global est également constitué de l'ensemble des initiatives prévues par les éco-délégués et encadrées par le référent EDD de l'établissement, le chef d'établissement, le CPE ou tout autre membre de l'équipe pédagogique et administrative.</p>
<p>A adapter au contexte de Mayotte</p> <p>La qualité du lien collaboratif avec la collectivité territoriale de rattachement : la gestion durable du bâti scolaire (fournitures, énergie, eau, nourriture, déchets et recyclage, maintenance et nettoyage, etc.) et les projets de créations pérennes initiés par les éco-délégués impliquent un rapprochement avec les collectivités territoriales et une bonne appréhension des relations existant entre les réalités sociales, économiques et environnementales locales.</p>
<p>L'exigence relative aux partenariats extérieurs : différents partenaires peuvent contribuer à la réalisation du projet de l'établissement, des services déconcentrés de l'État ; des établissements publics ; des centres de recherche et universités ; des associations agréées ; des entreprises. Ces partenariats font l'objet d'une formalisation qui définit des objectifs et des priorités afin de garantir la faisabilité de la mise en oeuvre et garantit l'adéquation du contenu des partenariats aux programmes d'enseignement et aux publics concernés.</p>
<p>L'anticipation et la valorisation : le projet intègre d'emblée une exigence de mémoire relative aux ressources identifiées sur le territoire, que le Centre de documentation et d'information peut accueillir. La valorisation par un travail de communication, tant en interne que vers l'extérieur, permet de fournir cette ressource. Cette démarche associe les élèves.</p>

PREALABLES A L'ENTREE DANS LA DEMARCHE E3D		
CONTEXTE	Préciser le contexte.	Le contexte naturel et social de l'école ou de l'établissement est connu avec précision.
DIAGNOSTIC	Etablir un diagnostic (en lien avec les principes et les enjeux du développement durable) et identifier des axes d'évolution.	Concerne : - les enseignements - la vie scolaire - le bâti, la gestion et la maintenance de l'établissement - les caractéristiques du territoire et l'ouverture sur l'extérieur par le partenariat.

LA DEMARCHE E3D					
	Mentions	NIVEAU DE LABELLISATION			PRELABELLISATION
		Niveau 1 : engagement	Niveau 2 : approfondissement	Niveau 3 : expertise	Prélabellisation "sensibilisation"
CRITERES					
PILOTAGE					
Référent EDD	Un référent EDD identifié/désigné par le chef d'établissement	un (ou deux) référents EDD identifié(s)/désigné (s) par le chef d'établissement ou le comité de pilotage.	Un (ou plusieurs) référents EDD identifié(s)/désigné(s) par le chef d'établissement ou le comité de pilotage.		Un (ou plusieurs) personnels porteurs de projet(s) EDD.
Comité de pilotage	Conseillé mais non obligatoire.	Fonctionnement d'un comité de pilotage représentant tous les acteurs de l'école (référent EDD, enseignants, éco-délégués, parents, personnels de direction, personnels administratifs, personnels de santé et sociaux, personnels techniques).	La démarche E3D, orchestrée par le comité de pilotage, fait partie intégrante du pilotage de l'établissement.		
		Le comité de pilotage définit, actualise et coordonne le plan d'action.	Le comité de pilotage organise les plans d'action avec les éco-délégués et les partenaires selon des axes prioritaires identifiés pour améliorer la performance de la structure en matière environnementale et la réussite des élèves.		
			Un projet de déploiement pluriannuel est mis en place.		
		Le comité de pilotage évalue le plan d'action et réalise un bilan annuel en associant les éco-délégués.	Le comité de pilotage évalue la mise en œuvre annuelle des plans d'action et réalise un bilan annuel avec les éco-délégués et les partenaires.		
Inscription de la démarche E3D et projet d'école ou d'établissement	Inscription dans le projet d'établissement adopté par le conseil d'école/d'administration	La démarche E3D est un axe fort du projet	La démarche E3D est l'axe majeur du projet. Une stratégie de pérennisation de la démarche est mise en place.		
ACTEURS					
Personnels	Des personnels volontaires de différentes catégories sont impliqués dans la démarche (parmi enseignants, personnel d'éducation, personnel administratif, personnel de santé et sociaux, personnel techniques).	Plusieurs catégories de personnels volontaires sont impliqués dans la démarche dont obligatoirement des enseignants, des personnels de gestion, des personnels d'entretien et des personnels de vie scolaire.	Tous les personnels sont engagés. Les personnels de direction, d'enseignement et d'éducation sont mobilisés régulièrement pour faire vivre la démarche.		Tout membre de la communauté éducative engagé dans l'établissement pour quelques actions ponctuelles visant l'EDD.
			Des actions remarquables sont développées en équipe qui valorisent les initiatives et les réalisations des élèves.		
Eco-délégués (de classe et d'établissement)	Participants.	Participants et acteurs dans les instances (conseil des élèves, comité de pilotage, CESC, CVC, CVL).	Engagés, acteurs et décideurs.		
	Représentants, transmetteurs d'information à leurs camarades.	Représentants, transmetteurs d'information à leurs camarades.	Représentants, transmetteurs d'information à leurs camarades.		
Elèves	Des élèves participent à des actions concrètes.	La majorité des élèves participent à des actions concrètes.	Tous les élèves participent à des actions concrètes au cours de leur scolarité dans l'établissement.		Des élèves (classe, groupe, club) participent à des actions de sensibilisation ou concrètes.
			Les compétences des élèves engagés sont identifiées et évaluées afin de valoriser leurs initiatives et identifier leurs compétences citoyennes.		
Parents d'élèves	Peuvent participer	Peuvent être sollicités.	Participent.		Peuvent participer

PROJETS ET ACTIONS				
	Plusieurs projets.	Plusieurs projets.	Un projet de déploiement pluriannuel des actions.	Au moins un projet.
	Au moins un projet éducatif (actions menées en démarche de projet et possédant un intérêt éducatif).	Les projets portent la structure vers une gestion plus durable (objectifs de changement de comportements, des modes de fonctionnement, amélioration de la performance de l'école ou de l'établissement).	Actions remarquables modifiant le fonctionnement de l'établissement et améliorant ses performance, transférables à d'autres acteurs.	
	Les projets concernent au moins un ODD identifié.	Les projets concernent plusieurs ODD identifiés.	Les projets visent le plus grand nombre possible d'ODD.	Le (les) projets concernent au moins un ODD.
	Le ou les contenus des projets s'articule(nt) avec des contenus disciplinaires (une ou plusieurs disciplines).	Les contenus des projets mobilisent différents champs disciplinaires ou de formation (interdisciplinarité).	Les contenus des projets mobilisent différents champs disciplinaires ou de formation (interdisciplinarité).	
PARTENARIAT				
	Au moins un partenaire associé à un projet.	Partenaires diversifiés.	Partenaires diversifiés.	Au moins un partenaire est associé au projet.
		Les partenariats initiés sont consolidés.	Implication forte des partenaires.	
FORMATION				
	Participation à des actions ponctuelles de formation.	Projet de formation (technique, éducatif, disciplinaire) pluriannuel des personnels engagés en soutien de la démarche.	Logique de formation continue territorialisée (actions de formations avec les écoles et établissements de proximité). Transfert des projets vers d'autres équipes.	
COMMUNICATION				
	Communication et valorisation des actions à l'interne (expositions, ENT...).	Communication et valorisation des actions à l'interne (expositions, ENT...).	Communication et valorisation efficaces des actions à l'interne (expositions, ENT...).	
		Communication et valorisation des actions à l'externe (site web, réseaux sociaux, presse locale...).	Communication et valorisation efficaces des actions à l'externe (site web, réseaux sociaux, presse locale...).	
			Rayonnement sur le territoire scolaire de l'établissement.	